

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 14 mai 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 1

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 54

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-75

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'ordre du jour soit accepté après modification à l'item 15 f (retrait de la politique no 2019-40) et ajout de l'item 16 m (permis de colporteur). ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 9 avril 2019

RÉSOLUTION 2019-76

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 9 avril 2019, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Suite à la réunion du 9 avril dernier durant laquelle la requête de Mme Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, France, présentant la Déclaration universelle des droits de l'humanité et invitant le Conseil à signer, les membres du Conseil recommandent que ladite Déclaration leur soit acheminée par courriel afin d'en prendre meilleure connaissance.

7. FINANCES

a. Factures du mois d'avril 2019

RÉSOLUTION 2019-77

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que les factures du mois d'avril 2019 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	190 104,09 \$
Salaires avril 2019	48 120,43 \$
Compte eau et égouts	<u>42 589,62 \$</u>
Total payé en avril 2019	<u>280 814,14 \$</u>

ADOPTÉE.

b. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 31 mars 2019 ont été remis préalablement au Conseil.

c. Transfert au fonds de réserve (prévision « Amélioration future »)

RÉSOLUTION 2019-78

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un montant de 12 000 \$ du fonds d'opérations générale, représentant le montant économisé en 2019 par la municipalité suite à l'adoption par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de la Loi concernant la réforme de l'impôt foncier sur les installations des bibliothèques publiques qui a ajouté les bibliothèques à la liste des biens réels qui sont exclus de l'impôt foncier, soit placé dans le fonds de réserve créé depuis 2013 en prévision de l'amélioration future des services offerts par la bibliothèque publique. ADOPTÉE.

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté :

- **Rapport mensuel du service des travaux publics du mois d'avril 2019, notamment :**
 - **Requête des propriétaires sur la rue Mgr-Martin Est en vue d'un arrangement de paiement relativement à la modification de l'accotement de trottoir devant leur résidence :**
 - **Cet item sera ramené à huis clos ;**
 - **Journée porte ouverte Place Patrick Jean/collecte de déchets compostables, le 25 mai :**
 - **Le Conseil recommande que l'annonce soit diffusée à la radio si ce n'est déjà fait.**

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire, est présenté, notamment :

- **Terminaison d'emploi de M. Michaud le 31 mai prochain ;**
- **Inscription aux activités estivales, les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 mai ;**
- **Emplois étudiants saison estivale : 1 poste d'adjointe administrative à combler et voir l'item no 13 pour recommandation d'une étudiante au poste de monitrice de soccer ;**
- **Cours de gardiens avertis, en collaboration avec la Bibliothèque publique, les 20 mai et 15 juin prochain.**

10. TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :

- **Rencontres de divers comités (ATR, accueil, CDTSQ, Festival de l'Érable, Festival Western) ;**
- **Rencontre du Comité consultatif du Parc du Mont Carleton avec Louis Comeau du ministère du Tourisme et Parcs, le 7 mai 2019 ;**
- **Emplois étudiants : voir item no 13 à cet effet ;**
- **Soirée d'accueil pour de nouveaux arrivants prévue le 25 mai 2019.**

11. CORRESPONDANCE

- 1) L'honorable Jeff Carr, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux (projet d'annexion/agrandissement des limites de la Ville – processus de l'étude de faisabilité débuté) ;
- 2) L'honorable Andrea Anderson-Mason, ministre responsable de la Société de développement régional (Entente bilatérale intégrée / projet rue Guimond) ;
- 3) Lettre d'appui adressée à Denis Demers, président du Club de motoneige de Saint-Quentin (acquisition d'une nouvelle surfaceuse) ;
- 4) Ahmed Dassouki, Directeur des opérations du ministère des Transports et de l'infrastructure (boite de courriel centrale pour questions ou demandes : demandesdecirculation@gnb.ca) :
 - **Le Conseil recommande que l'adresse soit affichée dans le site internet de la Ville ;**
- 5) Jimmy Coulombe, résident de la rue Bergeron (demande d'installation d'une affiche « Arrêt ») :
 - **Cet item sera ramené à l'item no 13 ;**
- 6) Polyvalente A.J. Savoie (invitation Souper 5 à 7 / Soirée reconnaissance aux partenaires, le 15 mai) :
 - **La conseillère Côté, le conseiller LeClerc et Mme Coulombe sont mandatés à y assister;**
- 7) BMR Matériaux Parent (invitation à l'inauguration officielle, le 25 mai) :
 - **La Maire, la conseillère Thériault et Mme Coulombe sont mandatées à y assister ;**
- 8) Bibliothèque publique La Moisson (invitation au 50^e anniversaire le 1^{er} juin) :
 - **Tous les membres du Conseil sont mandatés à y assister ainsi que Mme Coulombe ;**
- 9) Chambre de Commerce (Bien-cuit Marc Beaulieu, le 1^{er} juin) :
 - **Le Conseil mandate la Maire à y assister ;**
- 10) Corps de Cadets 2758 (invitation à la revue annuelle le 9 juin à l'Hôtel de Ville) :
 - **La Maire, la conseillère Côté et le conseiller LeClerc sont mandatés à y assister.**

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 avril 2019. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

RÉSOLUTION 2019-79

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que l'installation d'un panneau « Arrêt » sur la rue Bergeron à l'intersection de la rue Lebel, soit approuvée.
ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-80

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'étudiante Catherine Bélanger soit embauchée à la municipalité à titre de monitrice de soccer, dans le cadre du programme fédéral Emplois d'été Canada, à partir de juin 2019 pour une période de huit semaines selon le salaire établi pour ce poste.
ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-81

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que les étudiants Stéphanie Coulombe, Carolanne Martel et Maxime Roy soient embauchés au Centre touristique de l'ancienne gare, dans le cadre du programme SEED et du programme fédéral Emplois d'été Canada, à partir de juin 2019 pour une période de dix semaines selon les salaires établis pour ces postes.
ADOPTÉE.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 avril 2019. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

1^{re} lecture (par titre) de l'arrêté no 23-2019 relatif aux bruits et nuisances publiques

RÉSOLUTION 2019-82

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 23-2019 de la Ville de Saint-Quentin, relatif aux bruits et nuisances publiques, soit approuvé en première lecture.
ADOPTÉE.

2^e lecture (par titre et sommaire) de l'arrêté no 23-2019 relatif aux bruits et nuisances publiques

RÉSOLUTION 2019-83

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que l'arrêté municipal no 23-2019 de la Ville de Saint-Quentin, relatif aux bruits et nuisances publiques, soit approuvé en deuxième lecture.
ADOPTÉE.

Bail diocèse

La Maire informe que le bail avec le Diocèse relativement au lot sis au 198, rue Canada (Palais Centre-Ville) est accepté pour une période de 40 ans (renouvelable aux 5 ans). Elle mentionne qu'il ne reste que quelques modalités à terminer avant la signature du bail.

Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques : 205, rue Mgr-Martin Est

Cet item sera apporté à huis clos.

Juge Gymnastique rythmique en Bulgarie

Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre de félicitations à Mme Ginette Cyr Côté relativement à sa participation à titre de juge dans la discipline de gymnastique rythmique, en Bulgarie.

Politiques administratives nos 2019-12 (congés annuels) et 2019-50 (encaisse)

RÉSOLUTION 2019-84

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la politique no 2019-12 sur l'utilisation des congés annuels, soit approuvée telle que modifiée.
ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-85

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la politique 2019-50 sur le contrôle de l'encaisse, soit approuvée telle que modifiée.
ADOPTÉE.

Avis de poursuite Diocèse/Ville/Festival Western

Cet item sera apporté à huis clos.

16. AFFAIRES NOUVELLES

1^{re} lecture (intégrale) de l'arrêté no 30-2019 concernant l'abrogation des arrêtés nos 04-93-03, 18-97-09, 19 et 22-95

RÉSOLUTION 2019-86

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 30-2019, concernant l'abrogation des arrêtés nos 04-93-03 (couvre-feu), 18-97-09 (fonds de réserve au compte général), 19 (fonds de réserve compte eau et égouts) et 22-95 (fonds de réserve au compte général), soit adopté en première lecture intégrale. ADOPTÉE.

2^e lecture (par son titre) de l'arrêté no 30-2019 concernant l'abrogation des arrêtés nos 04-93-03, 18-97-09, 19 et 22-95

RÉSOLUTION 2019-87

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 30-2019, concernant l'abrogation des arrêtés nos 04-93-03 (couvre-feu), 18-97-09 (fonds de réserve au compte général), 19 (fonds de réserve compte eau et égouts) et 22-95 (fonds de réserve au compte général), soit adopté en deuxième lecture par son titre. ADOPTÉE.

Abolition des politiques nos 1994-02, 1994-03, 2007-29 et 2011-43

RÉSOLUTION 2019-88

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que les politiques nos 1994-02 (gel des conduits d'eau du réseau d'aqueduc), 1994-03 (obstruction des conduits secondaires d'égouts sanitaires), 2007-29 (demande de dérogation d'un propriétaire) et 2011-43 (affiche mobile – permis temporaire), soient abrogées. ADOPTÉE.

Plan quinquennal

RÉSOLUTION 2019-89

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le document intitulé « *Plan quinquennal de dépenses en immobilisation – Ville de Saint-Quentin 2019-2023 (Révision 2019-01)* », soit adopté. ADOPTÉE.

Coordonnateur adjoint du Comité de planification des mesures d'urgence

RÉSOLUTION 2019-90

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que M. Gilles Croussette soit nommé à titre de coordonnateur adjoint au sein du comité de planification des mesures d'urgence de la Ville de Saint-Quentin. ADOPTÉE.

Avis public de la GRC au site web de la Ville – véhicules volés

Le Conseil est informé que depuis quelques semaines, les avis de la GRC relativement aux véhicules volés, sont publiés dans le site internet de la Ville (Facebook).

Confinement des écoles – nomination d'administrateurs municipaux responsables

RÉSOLUTION 2019-91

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale, M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Mme Marie-Josée Landry, Directrice des sports, loisirs et vie communautaire, soient nommés à titre d'administrateurs municipaux responsables en cas de mesures de confinement des élèves de la Polyvalente A. J. Savoie à la Salle Beauséjour (Club de l'Âge d'Or Mgr-Morneault). ADOPTÉE.

Radio des Hauts-Plateaux – représentant de la Ville au conseil d'administration

RÉSOLUTION 2019-92

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que M. Olivier Rondot soit assigné à siéger, à titre de représentant de la Ville de Saint-Quentin, au sein du conseil d'administration de la Radio communautaire des Hauts-Plateaux. ADOPTÉE.

Réouverture de Service NB

La Maire fait mention de l'imborglio suite à l'annonce du vice-premier ministre Robert Gauvin le 4 mai dernier, relativement à la réouverture de Service NB à Saint-Quentin et de l'annonce du Premier Ministre Blaine Higgs contredisant son vice-premier ministre et annonçant qu'aucune décision n'est prise pour l'instant. Depuis, aucune nouvelle n'a été reçu du gouvernement à cet effet.

Les items nos 16 c, d, l et m à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Le Conseil est informé que cette année la saison touristique du Parc du Mont Carleton se terminera le 22 septembre 2019.

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 11 juin 2019 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2019-93

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2019-94

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

(Mme Borris se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Comité du personnel

-Poste à la Direction générale (arrêté municipal no 25-2019 et description de tâches) :

Le Conseil recommande que les documents révisés et approuvés par le comité du personnel soient présentés au cours des prochaines assises ordinaires pour adoption.

-Retour au travail de la Directrice des sports, loisirs et vie communautaire :

La demande d'entrée progressive au travail de la Directrice des sports, loisirs et vie communautaire est approuvée, soit deux jours de travail par semaine au cours des 3 premières semaines de juin et à plein temps à compter du 24 juin 2019.

Un dîner d'au revoir pour le directeur par intérim est prévu le 24 mai 2019, auquel l'équipe municipale est conviée.

-Poste de jardinière – augmentation des heures de travail

RÉSOLUTION 2019-95

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les heures de travail du poste de jardinière soient augmentées à 480 heures pour la saison estivale 2019, soit 30h/semaine pour une période de 16 semaines débutant le 27 mai 2019, et ce, au taux horaire établi pour ce poste. ADOPTÉE.

-Sondage sur la satisfaction des employé-e-s

Le sondage préparé par le personnel cadre et approuvé par le comité du personnel sera soumis aux employé-e-s municipaux au cours de la prochaine réunion du personnel.

(Mme Borris revient en réunion)

TRAVAUX PUBLICS

Demande de résidents (arrangement de paiement)

RÉSOLUTION 2019-96

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que les frais de 1 400 \$ relativement aux travaux de modification du trottoir sur la rue Mgr-Martin Est, soient remboursés par les propriétaires en deux versements soit, une partie au début des travaux et l'autre moitié au mois d'août. ADOPTÉE.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques : 205, rue Mgr-Martin Est

Le Conseil est informé de la progression du dossier de la maison sise au 205, rue Mgr-Martin Est, et l'application de l'arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques et de la Loi sur la Gouvernance locale. Un rapport d'inspection a été commandé le 13 mai dernier.

(La conseillère Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Avis de poursuite Diocèse/Ville/Festival Western

Un suivi est présenté relativement au dossier de poursuite intentée contre l'Évêque Catholique Romain d'Edmundston, la Ville de Saint-Quentin et le Festival Western de Saint-Quentin, suite à un accident survenu au bâtiment du Festival Western en 2016.

(La conseillère Thériault revient en réunion)

AFFAIRE NOUVELLES

Arrêté no 02-2019 fixant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers

Le Conseil recommande que l'arrêté no 02-2019, fixant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers, entre en vigueur dès janvier 2020, toutefois, il souhaite que les articles nos 1, 7 et 8, soit, la composition du conseil, l'ajustement des rémunérations annuelles et les frais de garde d'enfants, respectivement, soient étudiés avant de débiter les procédures d'adoption dudit l'arrêté.

Arrêté no 16-2019 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts

Le Conseil approuve les modifications à l'arrêté no 16-2019 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts soit, l'augmentation du tarif du service d'eau et d'égouts à 450 \$ à partir de 2020, le barème des frais de raccordement et l'augmentation des frais de délivrance d'un certificat à 40 \$. L'arrêté no 16-2019 sera lu en première et deuxième lectures le 11 juin 2019.

Permis de colporteur

RÉSOLUTION 2019-97

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un permis de colporteur soit émis au nom de M. Donald Sullivan, en vue de la vente de poissons, homards et autres produits de la mer, au 358, rue Canada, au cout de 10 \$ pour l'année 2019. **ADOPTÉE.**

Compte tenu de ce service qui sera offert sur la rue Canada durant toute l'année, le Conseil ne préconise pas émettre aux colporteurs de l'extérieur des permis pour vente de produits de la mer, à l'exception des colporteurs résidents de la Ville de Saint-Quentin, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

RÉSOLUTION 2019-98

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 10 h 14.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe